Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 139 (1994)

Heft: 2

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Revue des revues

Par le capitaine Sylvain Curtenaz

Regards sur l'ONU et les Casques bleus

Loin de faire l'unanimité, la politique de l'ONU atteint avec la crise yougoslave un tournant qui devrait être déterminant. Les Etats-Unis, bien qu'ils s'en défendent, tendent à se servir de l'ONU comme instrument de leur politique, alors qu'ils sont virtuellement le seul Etat en mesure de fournir à l'ONU une force puissante et homogène dans le cas d'une opération militaire d'envergure. Leur rôle reste à définir clairement. Participer à l'ONU n'est donc pas, et de loin, un acte innocent. Les critiques apportées ne peuvent être prises à la légère même si, les Espagnols, les Belges et les Français nous montrent qu'à l'échelon unité et bataillon, les motifs de satisfaction ne manquent pas, ne serait-ce que lorsqu'on parvient à «pacifier» un secteur et à distribuer équitablement l'aide humanitaire. Est-ce suffisant? Lassés de servir de tampon entre Turcs et Chypriotes, les Canadiens ont retiré leurs troupes de Chypre après quelques vingt années de présence!

Comment se fait-il qu'en peu de temps les Casques bleus soient devenus l'ennemi en Somalie, et les témoins paralysés en Yougoslavie, du massacre de populations englouties dans les remous d'un conflit dont on ne voit pas la fin? L'impréparation des armées à de telles missions, l'intérêt national qui prévaut dans la conduite des unités et le fait que de telles opérations ne peuvent réussir que lorsque les adversaires sont disposés à faire la paix sont autant de facteurs qui, pour C. Beal dans son éditorial du numéro 12/1993 de l'International Defense Review, expliquent l'échec du maintien de la paix et les frictions au sein même des forces d'une ONU dont la force militaire dépend du bon vouloir des Etats occidentaux.

Foreign Affairs Novembre-décembre 1993

J.G. Ruggie, dans ce périodique américain qui reflète généralement les vues du Département d'Etat, estime également que les limites du maintien de la paix (peacekeeping) ont été atteintes, qu'il est temps pour l'ONU de revoir le concept de ses engagements militaires et d'être à même de marquer localement une forte présence armée et internationale, le seul moyen de faire comprendre aux belligérants que la voie des armes n'est pas la meilleure pour régler leurs différents.

L'évolution du caractère des conflits nécessite en effet un nouveau concept, celui du «peace enforcement», il faut forcer à la paix. En soulevant cette question, l'auteur met le doigt sur ce vieux problème de l'armée de l'ONU, prévue par la Charte mais jamais concrétisée dans les faits, laissant l'Organisation incapable d'entreprendre de véritables actions militaires. L'ONU se laisse piéger en Somalie où les organisations humanitaires font appel aux querriers locaux pour protéger leurs convois, contribuant ainsi à entretenir l'anarchie dont ces seigneurs de la guerre tirent pouvoir et revenus1. En Yougoslavie, rien n'a été entrepris contre le méchant désigné, la Serbie. En dépit de l'action humanitaire, les Casques bleus n'ont pu empêcher ni la purification ethnique, ni le démembrement de la Bosnie, leur présence paralysant au contraire une communauté internationale engoncée dans cette manifestation de sa bonne conscience.

'Ainsi pour l'atterrissage de trois C-130 transportant de l'aide humanitaire, l'organisation CARE verse 1500 dollars au chef de la bande contrôlant l'aérodrome de Baidoa! (Caputo, Robert: «Tragedy Stalks the Horn of Africa», National Geographic, août 1993, pp. 88-120/103-104).

Si l'Organisation internationale veut réussir, elle n'y parviendra qu'en appliquant la stratégie «D3» (deter, dissuade and deny), soit décourager, dissuader et refuser. Cette stratégie de l'escalade, où la force joue toute son importance, implique que le pouvoir militaire de l'ONU soit renforcé et que les opérations soient contrôlées à son échelon, que la collaboration entre les Etats membres soit raffermie, que la relation entre le maintien de la paix et cette nouvelle forme de sécurité collective soit réglée et qu'enfin l'ONU s'entende avec les Etats-Unis qui prônent l'engagement d'un maximum de moyens dès le début afin d'éviter l'escalade. Les USA ne sont-ils justement pas cette puissance qui par deux fois, sous le drapeau de l'ONU, lui a forcé la main en s'engageant dans des conflits au Moyen et en Extrême-Orient ?

Fire! N° 10, 1993

De son côté, le magazine belge, par la plume de T. Charlier, attaque la mainmise américaine sur les opérations de l'ONU en Somalie. Outre la méconnaissance du terrain et des réactions inappropriées aux conditions locales, les forces américaines se livrent sur place à une exploration systématique des richesses du sous-sol. En contribuant à l'anarchie, les Américains ont amené les différents détachements onusiens à se cantonner dans leurs bases et court-circuitent en réalité toute l'opération qui aurait dû commencer par le désarmement des bandes armées et l'arrestation des chefs de guerre. Plus entraînée à faire la guerre et à servir les intérêts de Washington qu'à maintenir la paix, l'armée américaine ne travaille pas pour l'ONU en Somalie.

Ejército N° 646, 1993

Douze mois après sa constitution, le groupement tactique Malaga est de retour en Espagne. Comprenant 927 hommes, ce bataillon espagnol de la FORPRONU, en activité sur le terrain depuis novembre 1992, avait pour missions principales l'escorte des convois du Haut Commissariat pour les Réfugiés et de la Force de protection des Nations Unies passant dans son secteur, la remise en état et l'entretien de l'infrastructure routière et des

ponts, la récupération des véhicules onusiens e l'appui sanitaire, en cas de besoin, du HCR et de la FORPRONU.

Le secteur occupé par le bataillon en Bosnie-Her zégovine couvrait 19 000 kilomètres carrés. Duran les six premiers mois de son engagement, il a es corté pas moins de 900 convois, ce qui représent 30 000 tonnes d'aide humanitaire. 26 hommes on été blessés dans des accidents de la circulation et 10 autres tués.

En dehors de ces statistiques et de considération générales sur le milieu et ses habitants, le colone F.J.Z. Ferrer reste malheureusement discret su les conditions locales et l'impact réel de sa troup sur l'évolution de la paix dans le secteur. Certes les nombreux contacts qu'il a fallu nouer avec le différentes parties, pour garder les routes ouver tes et garantir la sécurité des convois et l'établis sement d'un climat de confiance lui permettant di remplir sa mission, resteront selon lui une expé rience unique et positive pour des militaires. Mais la guerre continue.

Truppendienst N° 6, 1993

L'instruction des Casques bleus, qu'il s'agisse de maintien ou d'établissement de la paix, reste fon damentalement la même, estime le colonel K Kohler qui présente succinctement la conception autrichienne de la question. Il importe que les sol dats s'imposent par leur comportement profes sionnel et suscitent le respect dans des conditions physiques et psychiques difficiles puisque loin de leurs foyers et négociateurs avant tout, ils ont à avoir un comportement atypique pour des militaires.

Par conséquent, les candidats ne sont pas admis à suivre la formation de Casque bleu sans avoir réussi toute une batterie de tests physiques, psychiques, techniques et linguistiques. Bénéfician dans ce domaine de l'instruction d'une longue expérience, l'Autriche se dit prête à en faire bénéficier les Etats qui le souhaitent.

S. Cz.